

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mai 2022

### 1. Constatation de la validité de l'Assemblée

Le Président constate la validité de l'Assemblée, selon l'article 16 des statuts de diabète genève, cette dernière ayant été valablement convoquée par circulaire du 22 mars 2022, soit plus de 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale, contenant l'ordre du jour détaillé.

Le Président souhaite la bienvenue à Mme Samia Carballido-Brunner, Conseillère scientifique, Direction générale de la santé, Service du médecin cantonal, Secteur prévention et promotion de la santé.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans commentaire à l'unanimité.

### 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 avril 2021

Afin de diminuer notre empreinte carbone et pour réaliser quelques économies, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 avril 2021 n'a pas été envoyé aux membres par circulaire comme cela a été le cas dans le passé. Il était tenu à disposition au bureau, pouvait être envoyé par mail sur demande ou être consulté en ligne sur le site.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

### 4. Rapport du Président

Le rapport du Président 2021 est joint en annexe. Il fait partie intégrante du présent procès-verbal.

### 5. Rapport du trésorier

L'actif du bilan comprend notamment les liquidités qui sont stables à 124'556.-. Ont augmenté les titres, de 25'000.-, pour atteindre 387'250.-, les créances de prestations, de 4'000.-, pour atteindre 26'377.-, les stocks de marchandises, de 25'000.-, pour atteindre 75'732.-, et un total de l'actif de près de 60'000.-, pour atteindre un montant de 640'179.-. Quant au passif du bilan, il montre une augmentation du total des provisions de 23'000.-, due à l'augmentation des provisions pour fluctuation de cours et un capital qui reste inchangé de 180'000.-. Le déficit de l'exercice est de 4'834.- contre 6'872.- en 2020 ce qui montre une amélioration.

Les comptes de pertes et profits présentent donc un résultat avec un déficit de 4'834.-. Pour ce qui est des recettes, il y a une diminution des dons de 7'000.-, et des cotisations de 1'800.- malgré l'augmentation des membres, une augmentation des produits affectés à des projets de 34'000.-, due à la subvention de la Loterie romande pour les campagnes de dépistage, une augmentation des ventes de marchandises LiMA de 42'000.-, en raison de l'augmentation des ventes des capteurs FreeStyle Libre, et enfin une augmentation des consultations et cours de 8'000.-. Le total des recettes se monte à 713'259.- contre 632'426.- en 2020, soit une augmentation de 80'000.-.

Quant aux charges, il y a une augmentation de 27'000.- des achats de marchandises due à l'augmentation des ventes de capteurs FSL, une augmentation des charges liées aux projets de 22'000.-, due aux campagnes de dépistages, une augmentation des charges de personnel de 14'000.-, due à l'augmentation considérable de la charge de travail. Le total des charges augmente de 80'000.- pour atteindre 718'093.- contre 639'298.- en 2020.

## **6. Rapports du fiduciaire et des contrôleurs aux comptes**

Le trésorier lit le rapport de la Compagnie fiduciaire de révision SA qui a révisé les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 et qui atteste n'avoir rencontré aucun élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Les contrôleurs aux comptes internes à diabète genève, MM. Daniel Rossier et Jean-Pierre Gassner, ont vérifié les comptes le 29 mars 2022. Leur rapport certifie que le bilan, et les comptes de pertes et profits sont conformes à la réalité et recommande à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes présentés au 31 décembre 2021, qui se soldent par un montant positif de liquidités de CHF 125'370.36 et un exercice 2021 qui se termine sur une perte de CHF 4'834.34, et prie l'Assemblée Générale de donner décharge au trésorier.

## **7. Discussion et approbation des rapports**

Aucune question ou contestation n'étant apparue, le rapport d'activité 2021, le bilan et les comptes de pertes et profits 2021, le rapport de la fiduciaire et le rapport des contrôleurs aux comptes sur l'exercice 2021 sont adoptés à l'unanimité.

## **8. Décharge aux membres du Comité**

Le Président propose que, les différents rapports étant acceptés à l'unanimité, décharge soit donnée aux membres du Comité. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## **9. Fixation des cotisations**

Le Comité propose à l'Assemblée Générale de la maintenir à CHF 60.-. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **10. Budget 2022**

MR commente le résultat exceptionnel de 2021 qui montre que l'on a progressé dans tous les domaines : ventes, nombre de membres, consultations, nombre de dépistages, etc. Mais il ne faut pas oublier qu'une épée de Damoclès plane sur nos têtes : nous faisons le maximum avec un minimum de ressources humaines et des bénévoles opérationnels, ce qui met en péril le fonctionnement de l'association au cas où l'une des deux employées à mi-temps tombe malade. Aucune autre association régionale ne fait autant avec si peu de moyens. De plus, Patricia Mellet part à la retraite le 31.12.22 et son cahier des charges est trop lourd pour un 50%. Il s'agit donc de trouver une nouvelle formule de fonctionnement en augmentant les ressources humaines d'un poste à mi-temps pour les passer de 120% actuellement à 170%. Il est nécessaire d'engager une personne pour toute la permanence et d'engager une autre personne pour le 2<sup>ème</sup> mi-temps de Patricia dès le 1<sup>er</sup> novembre, qu'elle pourrait former jusqu'aux vacances de Noël. En 2023, Patricia se chargera, sous mandat, d'organiser les campagnes de dépistage jusqu'à ce que sa/son successeur soit opérationnel pour ce dossier.

C'est pour cette raison que le budget 2022 voit une augmentation des charges de personnel de 22'000.-, pour un total de recettes s'élevant à 707'295.-, et un total de charges de 732'750, soit une perte de l'exercice 2022 prévue à 25'455.-.

## **11. Election du Président et des membres du Comité**

Le Président se présente à sa propre élection et propose à l'Assemblée Générale l'élection d'un nouveau candidat au Comité, M. Jean- Marc Guinchard, député et ancien Président du Grand-Conseil, ancien secrétaire général de l'AMGe (Association des Médecins du Canton de Genève), ancien directeur de la Direction générale de la Santé. Il propose la réélection du Comité, dont la composition est la suivante et dont les fonctions ont été décidées au Comité :

- M. Michel ROSSETTI, Président
- M. Geoffrey KATZ, Vice-Président
- M. Gioacchino Di MAURO, trésorier
- M. Kevin BRADY, secrétaire
- Dresse Alessandra SPADA, Présidente de la Commission médicale
- Prof. Alain GOLAY
- Mme Marie-Pierre FOUCHER
- Dr. Jean-Luc BONVIN
- M. Cyrus ALAM
- M. Gabriel BARRILLIER
- M. Marc BANJAN
- M. Jean-Marc GUINCHARD

Le Président et le Comité sont élus dans leur ensemble à l'unanimité.

## **12. Election de l'organe de révision des comptes**

Le Président propose à l'Assemblée Générale de reconduire dans ses fonctions la Compagnie fiduciaire de révision SA comme organe de révision des comptes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## **13. Election des contrôleurs aux comptes**

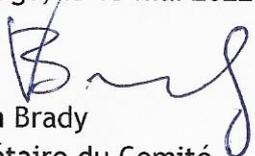
Le Président propose à l'Assemblée Générale de reconduire dans leurs fonctions MM. Jean-Pierre Gassner et Daniel Rossier comme contrôleurs aux comptes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## **14. Informations du Comité**

- Journée Romande du diabète, samedi 7 mai 2022, de 8h30 à 16h, à Palexpo.
- Campagne de dépistage du diabète gratuite à la Place du Lignon, les jeudi 16 juin, vendredi 17 juin et samedi 18 juin 2022, de 9h30 à 19h.

Le Président remercie les membres de leur présence. Il clôt l'Assemblée Générale à 18h45, et invite le Président de la Fondation de la Maison Dufour, M. Marc R. Studer, à prendre la parole pour sa présentation sur la vie et l'œuvre du Général Guillaume Henri Dufour, laquelle sera suivie du traditionnel cocktail dînatoire qui permettra aux uns et aux autres de prendre congé.

Carouge, le 13 mai 2022



Kevin Brady  
Secrétaire du Comité



Michel Rossetti  
Président